



Province de Québec
MRC de la Haute-Côte-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 12 novembre 2014 à l'endroit ordinaire des séances. Sont présents les conseillers suivants : mesdames Hélène Tremblay et Nady Sirois ainsi que messieurs Roberto Emond, Michel Chamberland, Yvan Maltais et Louis Emond sous la présidence du maire, monsieur Gontran Tremblay, tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présente la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Nancy Roussel.

Après la prière d'usage, le maire, monsieur Gontran Tremblay, ouvre la séance à 19 h et procède à la lecture de l'ordre du jour.

14-11-6214

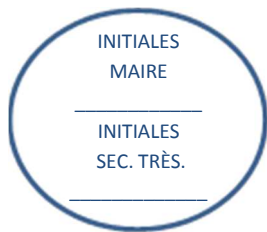
ORDRE DU JOUR/ ACCEPTATION

Il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté et reproduit ci-après;

Ouverture de la séance.

- 1.0 Lecture et acceptation de l'ordre du jour. (Rés)
- 2.0 (*) Procès-verbal/ Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2014. (Rés.)
- 3.0 Finances :
 - 3.1 (*) État des revenus et dépenses au 31 octobre 2014. (Info)
 - 3.2 (*) Acceptation des déboursés au 31 octobre 2014 et des comptes à payer au 12 novembre 2014. (Rés.)
- 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
- 5.0 (*) Contrat d'entretien ménager de l'édifice municipal et de l'Accueil/ Entente de gré à gré. (Rés.)
- 6.0 (*) Contrat de surveillance et d'entretien du Chalet des sports et de la patinoire/ Entente gré à gré/ Responsabilités et obligations du responsable. (Rés.)
- 7.0 (*) Déneigement des bornes fontaines saison hivernale 2014-2015/ Offre d'emploi. (Rés.)
- 8.0 (*) Problématique de téléphonie cellulaire/ Demande de soutien à l'agence interrégionale de développement des technologies de l'information et des communications (Aide-TIC). (Rés.)
- 9.0 (*) Développement du secteur de la Marina, Camping et Mériscope/ Demande d'aide à la SADC de la Haute-Côte-Nord. (Rés.)
- 10.0 (*) Travaux de réparation au 653, rue Morin/ Modification de la résolution no.14-10-6193. (Rés.)
- 11.0 (*) Pacte rural/ Agent de développement/ Signature du protocole d'entente. (Rés.)
- 12.0 (*) Eau colorée sur le réseau d'eau de la rue Emond/ Mise à jour et mise au point sur les coûts probables de construction. (Rés.)
- 13.0 (*) Services professionnels avocats/ Mensualité pour 2015. (Rés.)



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

- 14.0 (*) Lot 3 808 651/ Action en passation de titres. (Rés.)
- 15.0 (*) Sécurité civile/ Mise à jour du plan de mesures d'urgence/ Ressources. (Rés.)
- 16.0 Frais de quaiage/ Projet de remise des revenus à la Société de développement. (Rés.)
- 17.0 Club Bourane :
 - 17.1 (*) Entente pour le déneigement de la piste de ski de fond. (Rés.)
 - 17.2 (*) Renouvellement de passage pour véhicules hors route/ Transports Québec. (Rés.)
- 18.0 Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2015. (Rés.)
- 19.0 Contrat pour le déneigement du stationnement de la piste de ski de fond saison 2014-2015/ Soumission reçue. (Rés.)
- 20.0 Projet d'achat d'une « dégeleuse »/ Soumission reçue de Plomberie Octave Roy. (Rés.)
- 21.0 Demandes d'appuis, financières et/ou de partenariat :
 - 21.1 Centraide/ Demande d'aide financière. (Rés.)
 - 21.2 Opération Nez Rouge/ Demande d'aide financière. (Rés.)
- 22.0 Correspondance.
- 23.0 Affaires nouvelles :
 - 23.1 Passif environnemental/ Travaux requis pour respecter la nouvelle norme de 2015/ Demande d'une offre de services auprès de LVM. (Rés.)
 - 23.2 Vente de biens municipaux/ Soumission reçue. (Rés.)
 - 23.3 Programme de soutien financier aux politiques familiales municipales/ Convention d'aide financière/ Signature. (Rés.)
- 24.0 Période de questions pour les contribuables. (Rés.)
- 25.0 Fermeture. (Rés.)

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

14-11-6215

PROCÈS-VERBAL/ ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 OCTOBRE 2014

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance du 8 octobre 2014;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

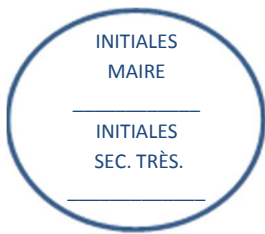
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire 8 octobre 2014 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

FINANCES/ ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 OCTOBRE 2014

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et avoir pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 31 octobre 2014.



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**

14-11-6216

**FINANCES/ ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 31 OCTOBRE 2014 ET DES
COMPTES À PAYER AU 12 NOVEMBRE 2014/ ACCEPTATION**

Il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du
12 novembre 2014 qui totalise un montant de 22 331.21\$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date
du 31 octobre 2014 qui totalise un montant de 50 089.28 \$. Le conseil municipal
reconnaît en avoir reçu copie préalablement à la présente séance et en avoir pris
connaissance.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

INFO

RAPPORT DES ACTIVITÉS MENSUELLES DU MAIRE

Le maire, monsieur Gontran Tremblay, informe le Conseil que le rapport de ses
activités sera remis le mois prochain.

14-11-6217

**CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL ET DE
L'ACCUEIL/ ENTENTE DE GRÉ À GRÉ**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution
no.14-10-6204 autorisant la directrice générale et secrétaire-trésorière à
négocier à la baisse le contrat d'entretien ménager à intervenir entre la
Municipalité et madame Natacha Savard;

CONSIDÉRANT QUE la dernière proposition soumise par madame Savard est
la suivante :

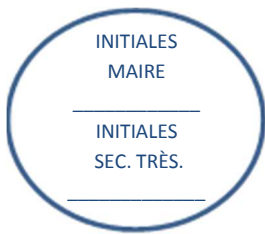
- Travaux d'entretien ménager de l'édifice municipal seulement selon un
horaire de 20 heures par semaine pour 52 semaines consécutives à un
taux horaire de 12\$/hre pour un montant annuel de 12 480\$ payable en
52 versements déposés dans son compte bancaire chaque mardi;
- L'horaire de travail est du lundi au vendredi. Aucuns travaux d'entretien
ménagers à l'édifice municipal les samedis et les dimanches;
- La Municipalité paie les produits et les équipements (balais, vadrouilles,
seaux, guenilles) sur réception de pièces justificatives fournies par
madame Savard et jusqu'à un montant maximal annuel de 750\$;
- Les travaux d'entretien ménager réalisés à l'Accueil sont payables au
taux horaire de 18\$/h sur réception d'une facture détaillée.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge cette offre raisonnable et
souhaite octroyer le contrat à madame Natacha Savard;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À
L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité octroie le contrat d'entretien ménager de l'édifice municipal
et de l'Accueil à madame Natacha Savard selon la proposition soumise le
12 novembre 2014 et ce, à partir du 15 novembre 2014 pour une durée de 3 ans
soit jusqu'au 14 novembre 2017;

QUE la directrice générale revoit les exigences du devis d'entretien ménager de
manière à ce que les travaux requis puissent se réaliser dans un horaire de
20 heures par semaine;



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER

QUE les frais encourus pour les travaux d'entretien ménager à l'Accueil suite à la location de la salle par un organisme leur soient refacturés;

QUE le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat à intervenir entre madame Natacha Savard et la Municipalité.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

14-11-6218

CONTRAT DE SURVEILLANCE ET D'ENTRETIEN DU CHALET DES SPORTS ET DE LA PATINOIRE/ ENTENTE DE GRÉ À GRÉ/ RESPONSABILITÉS ET OBLIGATIONS DU RESPONSABLE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 14-10-6205 permettant à la Municipalité de convenir d'une entente de gré à gré avec monsieur Gérard St-Gelais afin de signer une entente pour convenir des termes.

CONSIDÉRANT QUE monsieur Gérard St-Gelais a proposé à la Municipalité de reprendre ledit contrat pour un montant de 700\$ par semaine pour les trois prochaines saisons soient 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge cette offre raisonnable compte tenu qu'elle ne comprend aucune hausse par rapport à la dernière année du contrat précédent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité octroie le contrat de surveillance et d'entretien de la patinoire et du Chalet des sports à monsieur Gérard St-Gelais selon la proposition soumise le 30 octobre 2014 et ce, pour les saisons 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017;

QUE le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat à intervenir entre monsieur Gérard St-Gelais et la Municipalité.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

14-11-6219

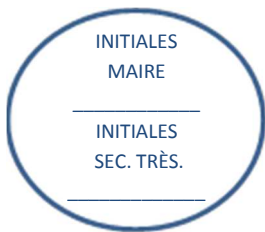
PROBLÉMATIQUE TÉLÉPHONIE CELLULAIRE/ DEMANDE DE SOUTIEN À L'AGENCE INTERRÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Il est proposé par monsieur Roberto Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit mandatée afin de rédiger une demande de soutien auprès de l'organisme AIDE-TIC afin que celui-ci agisse comme organisme-conseil auprès de la Municipalité dans le but de l'aider à trouver une solution à son problème de réception du signal cellulaire qui dure depuis plusieurs années.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER

14-11-6220

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE LA MARINA, DU CAMPING ET DU BELVÉDÈRE/ DEMANDE D'AIDE À LA SADC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 14-10-6212 mentionnant que la Municipalité utilise le fonds disponible dans le programme : *Renforcement de la capacité d'action du CLD – volet municipalités* qui s'élève à 11 825.00\$ (solde 2013 : 7865\$ et 2014 : 3960\$) pour financer un consultant qui devra réaliser un « Plan de développement stratégique » pour le secteur de la Marina, du Camping et Belvédère;

CONSIDÉRANT QUE des discussions ont eu lieu avec la SADC Haute-Côte-Nord qui est un organisme venant en aide aux collectivités qui veulent se développer;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'utiliser cet organisme en tant « qu'organisme-conseil » afin qu'il accompagne la Municipalité dans sa démarche de développement stratégique du secteur de la Marina, du Camping et du Belvédère;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Chamberland et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit mandatée afin de déposer une demande officielle à la SADC Haute-Côte-Nord afin de valider si elle accepte d'agir en tant qu'organisme-conseil auprès de la Municipalité afin de réaliser un Plan de développement stratégique pour le secteur de la Marina, du Camping et du Belvédère.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

14-11-6221

TRAVAUX DE RÉPARATION AU 653, RUE MORIN/ MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION NO. 14-10-6193

Il est proposé par madame Nady Sirois et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la résolution no. 14-10-6193 soit abrogée et que la Municipalité émette un chèque de 1 500\$ à monsieur Denis Bouchard en échange d'une quittance;

QUE la directrice générale et/ou le maire soient autorisés à signer cette quittance.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

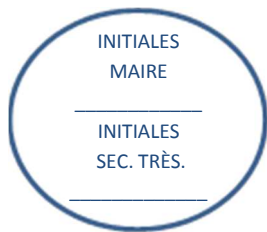
14-11-6222

PACTE RURAL/ AGENT DE DÉVELOPPEMENT/ SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no.14-10-6195 demandant à la MRC Haute-Côte-Nord de modifier le protocole d'entente transmis le 15 septembre 2014 afin que la contribution du pacte rural passe de 5 000\$ à 8 000\$ pour financer le poste d'agent de développement;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Haute-Côte-Nord a transmis un addenda daté du 23 octobre 2014 acceptant d'augmenter à 30 000\$ le montant d'aide financière accordée à la Municipalité pour le projet Pacte rural 2014-067 – « Agent de développement »;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de procéder à la signature de la convention et de l'addenda;



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité la convention et l'addenda pour le projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

14-11-6223

EAU COLORÉE SUR LE RÉSEAU D'EAU DE LA RUE ÉMOND/ MISE À JOUR ET MISE AU POINT SUR LES COÛTS PROBABLES DE CONSTRUCTION

Il est proposé par monsieur Michel Chamberland et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil accepte le dépôt du rapport du Groupe-conseil TDA concernant l'eau colorée sur le réseau d'eau de la rue Emond daté du 23 septembre 2014 et qu'il autorise le paiement de la facture 31777 relative à ce dossier.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

14-11-6224

SERVICES PROFESSIONNELS AVOCATS/ MENSUALITÉ POUR 2015

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels du 20 octobre dernier déposée par les Avocats Gaudreault Saucier Simard;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire renouveler cette entente au même prix que l'an dernier, soit 175\$ par mois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roberto Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'offre de services professionnels du 20 octobre 2014 au montant de 175\$ par mois soit acceptée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

14-11-6225

LOT 3 808 651/ ACTION EN PASSATION DE TITRES

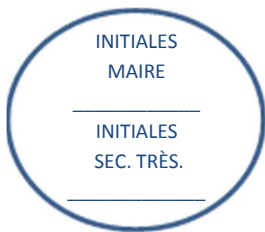
CONSIDÉRANT QUE le lot 3 808 651 du cadastre du Québec est la propriété de madame Francine Girard;

CONSIDÉRANT QUE madame Francine Girard s'est engagée à céder à la Municipalité ledit lot pour une valeur nominale de un dollar (1 \$);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, par sa résolution no.10-01-4907, a accepté d'acquérir ledit terrain pour un dollar (1 \$);

CONSIDÉRANT QUE malgré le consentement des parties, madame Francine Girard refuse maintenant de signer le transfert de propriété du terrain en question en faveur de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roberto Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

QUE la Municipalité mandate M^e Gaston Saucier, de l'étude Les Avocats Gaudreault, Saucier, Simard pour faire signifier à madame Francine Girard une mise en demeure lui enjoignant de se présenter au bureau du notaire Denis Turcotte de Forestville pour signer l'acte de transfert de propriété à une date déterminée dans la mise en demeure et, jusqu'à défaut par madame Francine Girard d'agir en conséquence;

Que la Municipalité mandate M^e Gaston Saucier, de l'étude Les Avocats Gaudreault, Saucier, Simard pour entreprendre des procédures en passation de titres à l'égard de madame Francine Girard pour le transfert du lot numéro 3 808 651 du cadastre du Québec en faveur de la Municipalité;

QUE la Municipalité autorise le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au bénéfice de la Municipalité l'acte de transfert de propriété du terrain visé par la présente résolution pour une valeur nominale de un dollar (1 \$), sans aucun droit de réserve à l'égard de madame Francine Girard;

QUE la Municipalité requière le remboursement des honoraires et des frais extrajudiciaires à madame Francine Girard;

QUE copie de cette résolution soit transmises à madame Martine Lapointe de la Sécurité civile.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

14-11-6226

SÉCURITÉ CIVILE/ MISE À JOUR DU PLAN DE MESURES D'URGENCE/ NOMINATION DES RESSOURCES

Il est proposé par madame Nady Sirois et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE soit acceptée la liste des personnes ressources aux fins de la mise à jour du plan de mesures d'urgence de la Municipalité portant le titre « Plan des mesures d'urgences-Personnes ressources », version du 20-11-2014 telle que proposée par le coordonnateur des mesures d'urgence, monsieur Roberto Emond.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

14-11-6227

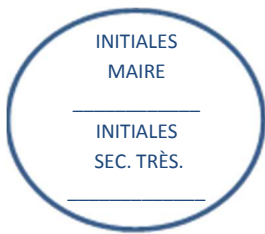
FRAIS DE QUAIIAGE/ PROJET DE REMISE DES REVENUS À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

Il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité remette la totalité des revenus de quaiage à la Société de développement de Portneuf-sur-Mer dès 2014 et pour les années subséquentes.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**

14-11-6228

CLUB BOURANE/ ENTENTE POUR LE DÉNEIGEMENT DE LA PISTE DE SKI DE FOND

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accorde au club Bourane un montant forfaitaire de 3 000\$ plus taxes pour l'entretien et le déneigement de la piste de ski de fond pour l'hiver 2014-2015 payable à la fin de la saison et sur réception d'une facture du montant total de la soumission du club Bourane;

QUE ce contrat soit conditionnel à l'obtention de l'autorisation du MTQ pour traverser la route 138.

Gontran TREMBLAY, maire

14-11-6229

CLUB BOURANE/ RENOUELEMENT DE PASSAGE POUR VÉHICULES HORS ROUTE/ TRANSPORTS QUÉBEC

Il est proposé par monsieur Michel Chamberland et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte que les motoneigistes du Club Bourane puissent traverser la voie publique (rue Principale et rues secondaires) avec leurs motoneiges où la Loi et la réglementation le permet.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

14-11-6230

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2015

Il est proposé par monsieur Michel Chamberland et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le calendrier des séances publiques intitulé « Avis public-calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année civile 2015 » et daté du 13 novembre 2014 soit accepté.

ADOPTÉ.

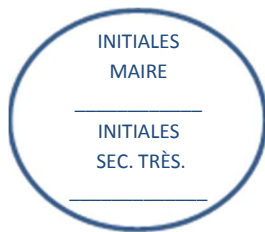
Gontran TREMBLAY, maire

14-11-6231

CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE LA PISTE DE SKI DE FOND SAISON 2014-2015

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de procéder au déneigement du stationnement de la piste de ski de fond afin de permettre aux utilisateurs d'avoir un endroit sécuritaire et accessible pour stationner leurs véhicules lorsqu'ils souhaitent pratiquer leurs loisirs d'hiver;

Il est proposé par monsieur Michel Chamberland et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**

QUE le conseil municipal accorde à Transport Bouchard un montant forfaitaire de 650\$ toutes taxes incluses pour le déneigement du stationnement servant aux utilisateurs de la piste de ski de fond et de raquettes pour l'hiver 2014-2015 payable en deux versements soit 325\$ le 15 décembre 2014 et 325\$ à la fin de la saison et sur réception d'une facture du montant total de la soumission de Transport Bouchard;

QUE ce contrat soit conditionnel à l'obtention par le club Bourane de l'autorisation du MTQ leur permettant de traverser la route 138.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

14-11-6232

PROJET D'ACHAT D'UNE DÉGELEUSE/ SOUMISSION REÇUE DE PLOMBERIE OCTAVE ROY

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'inspecteur municipal rencontre monsieur Gérard Forest pour voir son équipement et s'entendre sur un prix de vente;

QUE ce prix de vente suggéré soit transmis par courriel au Conseil.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

14-11-6233

PASSIF ENVIRONNEMENTAL/ TRAVAUX REQUIS POUR RESPECTER LA NOUVELLE NORME DE 2015/ DEMANDE D'UNE OFFRE DE SERVICES AUPRÈS DE LVM

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité demande une offre de services auprès de LVM concernant les travaux requis pour respecter la nouvelle norme 2015 en relation avec le passif environnemental.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

14-11-6234

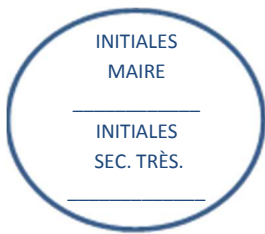
VENTE DE BIENS MUNICIPAUX/ SOUMISSION REÇUE

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité accepte l'offre de madame Bibianne Tremblay pour l'achat de biens municipaux (1 clavier et 1 écran) pour un montant de 15 \$.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**

14-11-6235

**PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER AUX POLITIQUES FAMILIALES
MUNICIPALES/ CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE/ SIGNATURE**

Il est proposé par monsieur Roberto Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES
CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE madame Annie Morin, secrétaire-trésorière adjointe, soit autorisée à signer,
pour et au nom de la Municipalité, les documents relatifs au Programme de soutien
financier aux politiques familiales municipales dont la convention d'aide financière.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

14-11-6236

OPÉRATION NEZ ROUGE/ DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par monsieur Roberto Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES
CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la somme de 100\$ soit accordée à Opération Nez Rouge 2014.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

14-11-6237

FABRIQUE STE-ANNE DE PORTNEUF/ DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES
CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité accepte que la Fabrique Ste-Anne de Portneuf utilise
gratuitement la salle de l'Accueil pour y tenir un déjeuner bénéfice le dimanche
23 novembre 2014;

QUE seuls les frais relatifs à l'entretien ménager soient facturés à l'organisme
selon le nouveau tarif en vigueur et adoptés par la résolution no. 14-11-6217.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

14-11-6238

CENTRAIDE/ DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES
CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la somme de 50\$ soit accordée à Centraide Haute-Côte-Nord/ Manicouagan;

QU'une publicité soit faite dans le bulletin municipal afin d'annoncer quels services
sont offerts par cet organisme et à qui ça s'adresse.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

No de résolution
ou annotation

14-11-6239

JOURNAL HAUTE-CÔTE-NORD/ VŒUX DES FÊTES

CONSIDÉRANT le contexte économique difficile et les coupures annoncées par le gouvernement provincial;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nady Sirois et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité refuse l'offre du Journal et que les vœux de Noël à ses citoyens soient diffusés via le bulletin municipal et la Télévision régionale Haute-Côte-Nord.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

CORRESPONDANCE**A. CORRESPONDANCE REÇUE, COURRIELS, ACCUSÉ RÉCEPTION, INFORMATIONS GÉNÉRALES**

- A.1** *Ministère des Transports*
Monsieur Michel Gagnon, chef de service
Copie de la permission de voirie autorisant l'exécution des travaux (terrain ancien l'ancien hôtel Central).
- A.2** *Lavery*
Monsieur Daniel Bouchard, avocat
Avis juridique concernant le règlement no. 10-232 et la promesse de subvention du gouvernement provincial.
- A.3** *Ministre des Transports*
Michel Gagnon, chef de service
Accusé de réception de demande d'installation de panneaux d'arrêt sur la rue Principale.
- A.4** *CAUREQ*
Madame Micheline Anctil, présidente du conseil d'administration
Redistribution des excédents- année financière 2013-2014.
- A.5** *MMQ*
Madame Linda Daoust, directrice générale
Part de la ristourne de 3 000 000 \$ au montant de 3 393 \$.
- A.6** *Ministère des Transports*
Michel Bérubé, ingénieur
Accusé de réception concernant la demande d'amélioration d'une portion de la route 138 suite à la réception de la résolution 14-09-6168.
- A.7** *Bureau du coroner*
Accusé de réception du coroner en chef concernant la demande du rapport pour le décès de monsieur Adam Beaudin sur la route 138.
- A.8** *Municipalité de Les Escoumins*
Madame Andrée Lessard, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.
Accusé de réception de la demande d'appui à la Municipalité des Escoumins concernant la demande d'amélioration d'une portion de la route 138 auprès du MTQ.

**A.9 Municipalité de Longue-Rive
Madame Hélène Boulianne**

Transmission de la résolution no. 14-10-2542 concernant la signature du protocole d'entente pour une aide financière accordée pour le poste d'agent de développement.

**A.10 Comité Jeunesse
Madame Cathy Thibeault, secrétaire**

Demande d'installation d'avertisseurs de fumée au Chalet des Sports.

**A.11 Gouvernement du Québec, Cabinet du premier ministre
Madame Vanessa Gosselin, Attachée politique**

Accusé de réception de la lettre du 23 octobre dernier concernant le renouvellement du mandat d'instance-conseil de Solidarité rurale du Québec.

B. REMERCIEMENTS ET INVITATIONS**B.1 La médecine d'urgence en région : La grande séduction
Monsieur Rémi Mercier, président**

Remerciements du président pour l'apport de la Municipalité lors de la 10^e édition du congrès médical de CSSSHCN-M.

**C. PROCÈS-VERBAUX ET RAPPORTS FINANCIERS DE DIVERS
COMITÉS****C.1 Madame Stéphanie Tremblay, adjointe administrative**

Rapports d'incendie septembre 2014.

D. BULLETINS D'INFORMATION, COMMUNIQUÉS**D.1 Gaudreault, Saucier, Simard, s.e.n.c**

L'éthique des élus municipaux et les informations confidentielles.

FQM

Message du président de la FMQ :

- D.2** • Communiqué sur le renforcement de la sécurité du transport ferroviaire.
- D.3** • Pacte fiscal 2015 : une année transitoire.

**D.4 Solidarité rurale du Québec
Monsieur Christian Thivierge, secrétaire général**

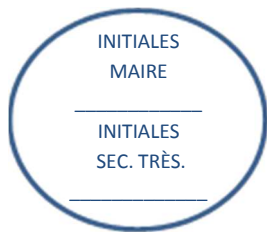
Rencontre avec monsieur Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales ne considère pas l'utilité de bénéficier d'une instance-conseil en matière de développement rural.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La période de questions a débuté à 20h et s'est terminée à 20h05.

Sujets :

1. Un contribuable demande au conseil municipal s'il serait possible que l'agente de développement assiste aux séances du Conseil et y dépose un rapport d'activités mensuelles. Il est répondu qu'il n'est pas dans les tâches de l'agente de développement d'assister aux séances du Conseil mais qu'éventuellement, une fois sa période probatoire terminée, elle déposera



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

ses rapports mensuels à la directrice générale qui le déposera au Conseil afin de bien l'informer de ses activités.

2. Une contribuable demande au Conseil pourquoi l'inspecteur municipal n'assiste plus aux séances du Conseil. Il est répondu qu'il n'est pas dans les tâches de l'inspecteur municipal d'assister aux séances mais qu'à l'occasion, lorsque le Conseil a des questions sur certains dossiers, l'inspecteur est invité aux séances préparatoires « caucus » afin de bien aiguiller le conseil en prévision de sa séance publique.
3. Un contribuable demande si le rôle d'évaluation 2015-2016-2017 va faire augmenter les comptes de taxes. Le maire explique la rencontre que le conseil municipal a eue avec l'évaluateur de la MRC le 11 novembre dernier. Il parle du nouveau pacte fiscal transitoire et des conséquences pour les municipalités. Il explique que le rôle d'évaluation est une chose et que le compte de taxes en est une autre et que le Conseil verra à faire tout son possible pour ne pas augmenter le fardeau fiscal des contribuables de la Municipalité. Il explique qu'un Conseil a le pouvoir de diminuer le taux de taxe foncière d'une municipalité mais que cette diminution amène des conséquences quand elle demande de l'aide financière aux différents ministères et particulièrement au ministère des Affaires municipales.

14-11-6240

FERMETURE DE LA SÉANCE

À 20h05, il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Gontran Tremblay
Maire

Nancy Roussel
DG et secrétaire-trésorière